Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 1

Rubrik: Assemblée générale de la Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale de la Société des institutrices

Les sociétés, comme les individus, doivent à certains moments de leur existence examiner les résultats de leur activité et les juger en les confrontant avec le but qu'elles se sont fixé. C'est pourquoi les assemblées générales ont une incontestable utilité et c'est la raison pour laquelle, chaque année, la Société des institutrices convoque tous ses membres à Fribourg.

L'assemblée générale du 29 novembre eut lieu, selon une tradition pleine de signification, dans les bâtiments universitaires. Elle fut particulièrement nombreuse. Les institutrices, en effet, étaient heureuses de venir entendre leur Evêque leur parler — une semaine à peine après son sacre —, elles étaient heureuses de retrouver les conférenciers des cours de vacances et l'atmosphère de simple cordialité, de dévouement à la tâche et de parfaite entente qui avait été celle d'Estavayer.

Le matin, après une séance du Comité qui avait pour but de préparer le travail de l'année, les institutrices assistèrent à une conférence de Mlle Dupraz, professeur à l'Université, intitulée : *La Société des institutrices, sa raison d'être.* Mlle Dupraz fit nettement ressortir la signification de l'Association en fonction de la tâche des institutrices. Leur activité, vue dans l'ensemble de la réalité, contribue, pour une large part, à garder au pays son âme, c'est-à-dire à lui garder son optimisme, sa gaîté, son bon sens, son sens du respect, de la générosité, de la grandeur, son sens de la souffrance. Cette œuvre dépasse les seules forces de l'institutrice isolée, c'est pourquoi, du même coup, apparaît la nécessité, pour toutes celles qui enseignent, d'une entr'aide toujours plus efficace, plus concrète, dans tous les domaines, d'une amitié qui, comme un réseau, s'étend sur tout le pays de Fribourg. « Et les mailles de ce réseau sont plus réelles et plus serrées que nous ne le pensons parfois. Avez-vous songé que tous les matins, vers 8 heures, lorsque dans vos écoles vous faites la prière avec vos élèves, que c'est l'âme de chacun de vos enfants, que c'est l'âme de tous les enfants de Fribourg qui, au même moment, monte à la rencontre du Seigneur ? Réalisez-vous assez la solidarité qui vous lie à cette heure où cet immense acte d'adoration s'élève de toutes nos villes et de tous nos villages ? »

La séance administrative montra que la Société s'efforçait de réaliser cette entr'aide par tous les moyens dont elle dispose. Elle permit aussi d'exprimer la reconnaissance que garde l'Association à Mgr Besson qui, durant tout son épiscopat, soutint avec une géné-

reuse bienveillance le travail de la Société et accepta de rester son président d'honneur. On rappela également le souvenir de Mlle Overney, fondatrice de la Société, à qui l'assemblée exprima, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, sa gratitude et ses vœux.

Un dîner très bien servi réunit, aux Merciers, les institutrices qui n'habitent pas Fribourg.

L'après-midi, l'auditoire B était trop petit pour contenir toutes les éducatrices assemblées pour écouter leur chef hiérarchique, M. Piller, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique, et le chef spirituel du diocèse, Mgr Charrière, à qui la présidente de la Société, Mlle Pilloud, au nom des institutrices, exprima la reconnaissance de l'assemblée dans l'adresse que l'on trouvera plus haut.

Il faut que des éducatrices soient renseignées sur les caractéristiques de l'époque dans laquelle elles doivent agir. Ce sont ces caractéristiques que M. Piller fit connaître aux institutrices dans une conférence dont il a bien voulu, à la demande des auditrices, remettre le texte à la Rédaction du *Bulletin;* tous les éducateurs seront certainement heureux d'en prendre connaissance.

Mgr Charrière prononça une allocution qui restera pour nous le mot d'ordre de l'année. Monseigneur félicita tout d'abord les gouvernements successifs de Fribourg qui, au cours des temps, ont toujours voué une sollicitude spéciale au problème scolaire. L'Evêque du diocèse ajouta l'expression de sa reconnaissance au Directeur actuel de l'Instruction publique, pour le magnifique exemple qu'il donne par l'intégrité de sa vie et son dévouement désintéressé. Monseigneur remercia aussi le corps enseignant dont le zèle a contribué à garder au pays son âme et sa foi. Il exhorta les institutrices à continuer l'œuvre de leurs devancières, à s'efforcer de tout leur pouvoir de créer autour d'elles, dans l'époque difficile où nous vivons, une atmosphère dans laquelle se forment des chrétiens au sens droit qui n'aient pas peur devant les initiatives que réclame notre temps.

La bénédiction épiscopale termina la séance. Les institutrices venaient de prendre à nouveau conscience de leur tâche. Mais elles se rendaient compte qu'une grande solidarité les lie les unes aux autres, les lie aussi à toutes celles qui, dans le passé, ont travaillé pour l'âme de Fribourg, les lie enfin à tous ceux à qui Dieu a confié aujourd'hui l'avenir du pays et qui, d'une même volonté, veulent que Fribourg continue. Et elles savent que cette solidarité n'est pas un vain mot.

X.